

**Arts plastiques, 3^e secondaire, 168302 Enseignants :
Tzveta Tocheva**

Formation obligatoire		
Connaissances abordées durant l'année (maîtrise)		
Tout au long de l'année, l'élève élargit son champ de connaissances en arts plastiques.		
Étape 1 27 août au 7 novembre 2025	Étape 2 10 novembre au 5 février 2026	Étape 3 9 février au 22 juin 2026
Créer des images personnelles et apprécier des images L'élève développe des savoir-faire et des connaissances artistiques. En s'engageant dans la dynamique de création, il apprend à transformer différents matériaux, à exploiter le langage plastique et à organiser les éléments pour créer des images personnelles qui témoignent d'une recherche d'expressivité et d'originalité. L'art autochtone (projet PEI)	Créer des images médiatiques et apprécier des images L'élève développe des savoir-faire et des connaissances artistiques et médiatiques. S'appuyant sur la dynamique de création, il apprend à transformer différents matériaux, à exploiter des codes visuels et à organiser les éléments en fonction de destinataires ciblés pour créer des images qui concrétisent des messages précis et qui intègrent des éléments originaux et expressifs. Les animaux géométriques Dessin	Créer des images personnelles et médiatiques À la fin de l'année, l'élève s'approprie une démarche d'appréciation. Il développe sa capacité à analyser et à interpréter divers types de productions plastiques. Il a aussi appris à porter un jugement critique et esthétique, à construire une argumentation et à communiquer son point de vue. Les oiseaux hybrides. Projet PEI Aquarelle Le surréalisme Œuvre médiatique

Pédagogique (volumes, notes, cahiers d'exercices, etc.)	Pratiques pédagogiques et exigences particulières
Son processus de création est consigné dans son portfolio (cahier de traces, croquis, dessins, feuilles imprimées, matériel pédagogique, images, ainsi que devoirs) Au cours de l'année, selon la demande de l'enseignant, l'élève devra récupérer différents objets de recyclage et effectuer des recherches (images de l'art, articles, artistes...) afin de s'inspirer.	Exemples visuels (prototypes réalisés par l'enseignant), exemples visuels au tableau, démonstrations visuelles en classe, visionnements vidéographiques, présentations visuelles, exposés magistraux, distribution de feuilles d'exercices. L'élève doit toujours être réceptif, participer activement et prendre des notes au besoin lors des explications.
Devoirs et leçons	Récupération et enrichissement
L'élève aura à faire des croquis régulièrement pour se pratiquer à développer et assimiler les techniques	Récupérations sur l'heure du midi en classe d'arts plastiques tout au long de l'année pour avancer ses projets, au besoin. Enrichissement : Je

d'Arts plastiques. Il devra imprimer des images à la maison ou dans un local informatique. Ces images pourront lui apporter une aide précieuse pour son processus de création pour chacun des projets qu'il devra réaliser. Réalisation de dessins selon les directives données en début d'année. Un petit texte doit accompagner son dessin.	propose que l'élève apporte de la documentation visuelle en classe lors des projets. (Livres d'histoire de l'Art, images imprimées, etc.)
---	---

Arts plastiques, 3 ^e secondaire, 168302	
Compétences développées par l'élève	
Créer des images personnelles	L'élève produit seul des images bidimensionnelles ou tridimensionnelles. Il s'approprie des gestes reliés à des matériaux traditionnels de base. Il fait des croquis de l'idée retenue. Il fait l'essai de différents gestes transformateurs retenus. Il intègre dans ses créations, des façons de représenter les éléments du langage plastique qui découlent de ses essais. Il apprend à utiliser des modes d'organisation de l'espace.
Créer des images médiatiques (70 %)	L'élève produit seul des images bidimensionnelles. Il transforme la matière en exploitant des gestes reliés à des matériaux et à des outils traditionnels. Il utilise la fonction de symbolisation. Il fait l'essai de différents gestes transformateurs en fonction des matériaux, du message à communiquer et du public cible.
Apprécier des images (30 %)	L'élève repère des aspects socioculturels et historiques dans des œuvres d'art, des objets culturels et des images médiatiques et relève les caractéristiques observées en utilisant le vocabulaire disciplinaire.
Le programme d'arts plastiques comprend trois compétences à développer. Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.	

Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin						
1 ^{re} étape (20 %)		2 ^e étape (20 %)		3 ^e étape (60 %)		
Du 27 août au 7 novembre 2025		Du 10 novembre au 5 février 2026		Du 9 février au 22 juin 2026		
ure des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape	Y aura-t-il un résultat inscrit au bulletin?	ure des évaluations proposées tout au long de l'étape	Épreuves obligatoires MELS / CS ₁	Résultat inscrit au bulletin
Compétence 1 Créer des images personnelles Compétence 3 Apprécier des images	Oui	Compétence 2 Créer des images médiatiques Compétence 3 Apprécier des images	Oui	Compétence 1 Compétence 2 Examen de fin d'année du PPCS	Non Oui	Oui

Tâches évaluées avec les critères PEI

Critères A (Connaissances) septembre 2023 et janvier 2024

Critère B (Recherche) septembre-octobre 2023 et janvier-février 2024

Critère C (Création) octobre- novembre 2023 et février 2024

Critère D (Évaluation) novembre-décembre 2023 et février-mars 2024

Volet PEI*

Les arts constituent une caractéristique majeure de l'identité culturelle. Ils nous permettent de comprendre le passé, les valeurs du présent ainsi que les espoirs et les aspirations pour l'avenir. Dynamiques et fluides, ils font écho à l'actualité tout en préservant les traditions du passé.

Les arts nous donnent les moyens d'examiner le monde dans lequel nous vivons et ce que signifie « être humain ». En tant que modes d'expression universels de l'être humain, les arts nous permettent de partager nos expériences, nos découvertes, nos compréhensions et nos préoccupations. Ce faisant, ils nous offrent des occasions d'établir un échange et un dialogue interculturels tout en façonnant nos identités individuelles et collectives.

Le PEI valorise le processus de création, d'exécution et de présentation des travaux artistiques et donne aux élèves des occasions d'agir en tant qu'artistes et de se développer en tant qu'apprenants. Les élèves apprennent à se servir des arts pour communiquer leurs sentiments, leurs expériences et leurs idées sur le monde et, ce faisant, acquièrent et développent des techniques et des compétences créatives. Ils découvrent l'importance de la réflexion et de l'évaluation pour développer leurs idées, leurs compétences et leur travail.

La pensée et le travail créatifs occupent une place fondamentale dans le groupe de matières Arts du PEI et peuvent aisément être placés au cœur d'autres groupes de matières. Une sensibilité accrue à la pensée créative favorise un apprentissage centré sur les élèves et leur permet de développer des compétences d'apprentissage tout au long de leur vie. Elle les prépare en outre à vivre dans un monde où il pourra leur être demandé de faire preuve de souplesse, d'innovation et d'entrepreneuriat.

En développant leur curiosité envers eux-mêmes, les autres et le monde, les élèves ont les moyens de devenir des apprenants efficaces et des chercheurs capables de résoudre des problèmes de manière créative. Ils développent leurs compétences sociales, émotionnelles, intellectuelles et personnelles, ce qui leur permet de prendre confiance en eux et d'apprendre différentes manières de s'exprimer et de se présenter. Non seulement la créativité les autonomise en leur donnant les moyens de s'exprimer afin de partager leurs expériences et leurs idées, mais elle accroît également leur bien-être en leur donnant un sentiment d'accomplissement et de réussite.

Les arts encouragent les élèves à travailler, à créer et à apprendre de manière collaborative, et développent ainsi leur capacité à travailler en équipe et à partager, négocier et créer des liens avec les autres. Ce travail de collaboration leur permet de comprendre le pouvoir des perspectives multiples et l'importance de la diversité.

Critère A: Recherche

L'étude de mouvements ou de genres artistiques et d'œuvres d'art ou de prestations permet aux élèves de développer une compréhension et une appréciation des arts. Ils utilisent et améliorent leurs compétences de

recherche afin d'exploiter un éventail de sources, ce qui les amène à comprendre qu'en arts, les sources ne se limitent pas à des textes, mais peuvent aussi inclure des enregistrements audio et vidéo, des images et des partitions. Toutes les sources utilisées doivent être référencées conformément à la politique d'intégrité intellectuelle de l'établissement.

Les élèves utilisent et améliorent leurs compétences en littératie informationnelle afin d'évaluer et de sélectionner des informations pertinentes sur le mouvement ou le genre artistique et les œuvres d'art ou les prestations. S'il convient d'inclure des informations contextuelles, la recherche porte sur le genre ou le mouvement artistique ainsi que sur les œuvres d'art ou les prestations, et non sur des informations biographiques exhaustives sur les artistes. Les élèves apprennent à critiquer les œuvres d'art ou les prestations de tiers et à communiquer en utilisant le langage ou la terminologie propres à la matière, ce qui est important pour atteindre les niveaux les plus élevés de l'aspect (ii) du critère A. En utilisant leurs connaissances et leur compréhension du rôle joué par les arts en contexte, les élèves orientent leur travail ainsi que leurs perspectives artistiques.

Critère B: Développement

Le fait de développer des idées au moyen d'une exploration concrète est l'occasion de s'impliquer activement dans la forme artistique. Pour mener à bien cette exploration concrète, les élèves doivent acquérir et développer des compétences et des techniques et expérimenter la forme artistique. Les preuves de l'exploration concrète ne peuvent pas uniquement prendre une forme écrite. Ainsi, un élève qui compose de la musique devra présenter la partition et/ou des enregistrements audio, un élève qui crée une pièce de théâtre devra présenter des extraits du texte de sa pièce et/ou des enregistrements vidéo, et ainsi de suite. Pour atteindre les niveaux les plus élevés de l'aspect (i) du critère B, les élèves doivent montrer que leur exploration concrète est approfondie et variée et qu'ils ont affiné leur ou leurs idées. Les élèves utilisent l'exploration concrète ainsi que leurs connaissances et leur compréhension de l'art et des travaux artistiques pour orienter leurs décisions artistiques de manière réfléchie.

Critère C: Création ou exécution

L'acquisition et le développement des compétences sont manifestes tant dans le processus que dans le résultat. L'évaluation formative aide les élèves à acquérir et à développer des compétences et des techniques au cours du processus. La maîtrise qu'ont les élèves des compétences et des techniques est démontrée par la création ou l'exécution d'un travail artistique finalisé qui fait l'objet d'une évaluation sommative.

Critère D: Évaluation

Le programme d'études des arts du PEI encourage le développement et l'application des compétences de réflexion et de pensée critique afin que les élèves deviennent des artistes réfléchis. En menant une réflexion sur leur travail et sur eux-mêmes, les élèves prennent davantage conscience de leur développement artistique et du rôle que les arts jouent dans leur vie et dans le monde. Lorsqu'ils évaluent leur propre travail artistique ou prestation, ils doivent prendre en compte ses éléments, les techniques utilisées et son contexte. Les élèves doivent consigner leurs réflexions dans leur journal de bord pour les arts tout au long du processus afin de pouvoir s'y référer lors de l'élaboration de leur réflexion finale. Pour se développer en tant qu'artistes, ils doivent développer des compétences personnelles, telles que des compétences affectives et des compétences de résolution de problèmes, ainsi que des compétences et des techniques artistiques. Les réflexions des élèves doivent répondre aux questions suivantes : « Qu'ai-je appris qui me sera utile à l'avenir dans le cadre d'autres projets ? » et « Que ferais-je différemment si je refaisais ce projet ? ».

GUIDE D'ARTS (À UTILISER À PARTIR DE SEPTEMBRE 2023 / JANVIER 2024)

https://resources.ibo.org/myp/subject-group/Arts/works/myp_11162-419227?lang=fr

Plan de communication avec les parents:

Les courriels seront privilégiés pour communiquer.

tzveta.tocheva@csmb.qc.ca

Plan de communication avec les parents:

Avec les parents: Mozaik, téléphone et agenda.

Avec les élèves: Mozaik, Classroom et gmail.

¹ MELS : ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport CS : commission scolaire